

La de Haas attaque pour « impact négatif et rétrograde sur la société»... l'islam ? Non, Miss France !

écrit par Jules Ferry | 20 octobre 2021





Osez le féminisme, l'association néo-féministe de Caroline de Haas, flanquée de quelques frustrées recalées à la sélection, veut traîner en justice Endemol Production et la société Miss France.

L'angle d'attaque, pour espérer obtenir de l'argent, est le Droit du travail et la discrimination à l'embauche.

Car oui, grande nouvelle, les reines de beauté sont choisies pour leur physique !

Le concours de Miss France ? On n'est pas forcément très friands, sur Résistance républicaine, de ce genre de soirée télé.

Mais quand il est question de dénoncer un « *impact négatif et rétrograde sur la société* », on se lève tous comme un seul homme.

Sauf que la bêtise des néo-féministes dépasse celle du concours de Miss France : elles se trompent d'ennemi en s'en prenant à un concours de beauté.

Hélas, la cible d'Osez le féminisme n'est pas l'islam !



Osez plutôt vous attaquer à la vraie soumission de la femme et osez le combat :

- contre le harcèlement de rue
- les mariages forcés et l'esclavage sexuel en islam, florissant en 2021
- le voile, étendard de l'islam, qui conquiert l'espace public et défigure nos villes
- la femme objet
- les crimes d'honneur
- l'excision

Et au lieu de cracher sur Miss France, faites-mieux et organisez votre propre concours. Celui de *Miss voilée*, peut-être ?



[Voir ici articles RR sur le personnage](#)

Rappel : [“Osez le féminisme” avait défendu le festival interdit aux Blancs !](#)

[Suite aux protestations, “Osez le féminisme” s’était retiré in extremis de la conférence avec les islamistes du CCIF et de l’UOIF!](#)

[cnews](#)



Mesurer au moins 1,70 m, être célibataire et «représentative de la beauté». Pour l'association *Osez le féminisme*, les critères pour participer à l'élection de Miss France sont «discriminatoires». Elle a annoncé lundi avoir saisi les prud'hommes, estimant que ce concours «sexiste» violait le droit du travail.

L'**association** et trois femmes affirmant avoir dû renoncer à se présenter au **concours** car elles ne satisfaisaient pas aux critères exigés par les organisateurs, ont ainsi décidé d'attaquer en justice l'émission de télé.

La société Miss France est visée, mais aussi Endemol, qui la produit, et «*utilise des femmes pour fabriquer un programme audiovisuel extrêmement lucratif tout en bafouant le droit du travail*», estiment les requérantes.

Si les candidates ne signent pas de contrat de travail avec les organisateurs du concours, leur relation avec Endemol doit bien s'analyser comme celle liant un salarié à son employeur, affirme l'association.

Elle s'appuie sur une jurisprudence de 2013, concernant le concours Mister France. Or, le Code du travail interdit, dans un recrutement, tout critère lié *«aux mœurs, à l'âge, à la situation de famille ou à l'apparence physique»*, a expliqué à l'Agence France-Presse (AFP) Me Violaine De Filippis-Abate, l'avocate d'Osez le féminisme.

En conséquence, les requérantes demandent aux prud'hommes de condamner les organisateurs du concours à **supprimer de leur règlement les clauses qu'elles juges discriminatoires, comme la taille, la situation amoureuse ou encore celles interdisant de fumer en public, de porter des tatouages visibles ou des piercings.**

Reprenant des arguments brandis depuis plusieurs années par des militantes, **l'association estime que le concours Miss France a «un impact négatif et rétrograde sur l'ensemble de la société».**



Commentaires d'internautes :

Donc, la beauté, c'est haram...

Prochain concours, Miss France voilée, hidjab, niqab, gants. Les juges devront aussi prendre en compte la tenue des participantes, les couleurs claires sont refusées, une dérogation pour le bleu foncé, le vert foncé, le gris foncé.

Pourquoi elles ne s'en prennent pas aux bâchées qui défigurent nos villes ,elles doivent être jalouses de nos belles filles ...ces faces de rat...□

Je sais, c'est glaçant, mais vous n'aurez pas la gaine d'Haas!

Qu'elles aillent prêcher leurs co..... dans les pays musulmans, pour voir si elles ont autant de gueule. Par contre, on ne les entend pas, quand les muzz violent ou frappent leurs femmes, en France...